



## **CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES**

(une société d'exploration)

### **RAPPORT DE GESTION**

Pour la période de trois mois close le 30 novembre 2012

(premier trimestre)

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de Corporation Éléments Critiques (« Critical Éléments » ou la « Société ») est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de Critical Éléments sur les résultats que la Société a obtenus au cours de la période de trois mois close le 30 novembre 2012 ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers intermédiaires résumés non vérifiés pour la période de trois mois close le 30 novembre 2012 sans en faire partie.

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés par la direction de la Société conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et conformément à IAS 34 « *Information financière intermédiaire* ».

Les états financiers résumés intermédiaires ne comportent pas toutes les informations et notes requises aux fins des états financiers annuels audités. Les méthodes comptables utilisées sont les mêmes que celles employées aux fins des états financiers audités pour l'exercice clos du 31 août 2012, préparés conformément aux IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Par conséquent, ces états financiers résumés intermédiaires non audités et les notes y afférentes devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 août 2012.

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les actions de Critical Éléments sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole CRE, à la bourse américaine Over-the Counter QX (OTCQX) sous le symbole CFECF et à la bourse de Francfort sous le symbole F12.

## **DATE**

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 22 janvier 2013.

## **MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS**

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme « anticiper », « prévoir », « estimer », « évaluer », « projeter », « planifier » et « croire ». Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus sévère), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

---

## NATURE DES ACTIVITÉS

Corporation Éléments Critiques est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société est engagée dans l'acquisition de propriétés minières, dans l'exploration et la mise en valeur de ces propriétés. Les activités de Critical Éléments sont exercées au Canada.

## PERFORMANCE GLOBALE

### MATCHI-MANITOU – PROJET DE CUIVRE, ZINC, OR ET ARGENT

La propriété est composée de 29 titres miniers situés dans les cantons Tavernier et Pershing en Abitibi, dans la province de Québec.

#### Personne responsable de l'information technique

Jean-Sébastien Lavallée (OGQ # 773), géologue, actionnaire, président et chef de la direction de la Société et personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* a rédigé et approuvé le contenu technique de la propriété Matchi-Manitou du présent rapport de gestion.

### CROINOR 1 – PROJET D'OR

Le projet Croinor comprend un bail minier de 90 hectares situé à environ 75 km par route à l'est de Val-d'Or.

Ayant satisfait aux conditions de l'entente avec X-Ore, la Société s'est mérité un intérêt de coparticipation de 50 % dans le projet Croinor.

Le 22 février 2012, une estimation des ressources et étude de préfaisabilité (l' « étude de préfaisabilité ») conforme au Règlement 43-101 a été complétée par InnovExplo. L'étude de préfaisabilité présente un plan de production de 5 ans (58 mois) à un taux de production de 425 tonnes par jour passant à 675 tonnes par jour au cours de l'an 4 avec des réserves minérales prouvées et probables de 566,872 tonnes contenant 120 883 onces d'or. La production annuelle à pleine capacité atteindra 41 578 onces d'or. Le coût global est de US\$ 1 032 l'once d'or avec une composante de coût d'exploitation de US\$ 762 l'once d'or. L'étude de préfaisabilité a également mis en évidence l'excellent potentiel d'accroître les ressources en effectuant des forages additionnels en surface et souterrains, ce qui permettra d'accroître la durée de vie de la mine et d'améliorer le solide profil économique du projet.

L'étude de préfaisabilité comprend une mise à jour des réserves et des ressources minérales pour ce qui est des ressources mesurées et indiquées. Une deuxième étude a été réalisée afin d'évaluer l'incidence des ressources présumées sur la rentabilité du projet dans l'hypothèse de la conversion de ces ressources en ressources indiquées. Une évaluation économique préliminaire (l' « EEP ») qui comprend les ressources présumées susceptibles d'être exploitées a été complétée par InnovExplo le 4 avril 2012. L'ensemble des ressources présumées se trouve dans les environs immédiats des ressources indiquées. La majorité des ressources présumées sont présentes en périphérie des ressources indiquées et s'étendent sur un maximum de 70 mètres, et un nombre insuffisant de trous y ont été forés pour classer cette section dans la catégorie des ressources indiquées, bien qu'il soit relativement facile de convertir une partie ou la totalité des ressources présumées au moyen d'un forage de définition\*.

L'EEP présente un plan de production de 5 ans (65 mois) à un taux de production de 425 tonnes par jour passant à 750 tonnes par jour au cours de l'an 4 avec des **ressources minérales susceptibles d'être exploitées\*** de 583 285 tonnes (Mesurées+Indiquées) contenant 124 503 onces d'or et 105 876 tonnes (Présumées) contenant 24 287 onces d'or. La production annuelle à pleine capacité atteindra 47 477 onces d'or. Le coût global est de US\$ 959 l'once d'or avec une composante de coût d'exploitation de US\$ 731 l'once d'or.

---

\*Les lecteurs sont avisés que les résultats de l'EEP sont de nature préliminaire; cette étude comprend des ressources minérales présumées qui sont de nature trop spéculative sur le plan géologique pour y appliquer une valeur économique permettant de les classer dans la catégorie des réserves minérales, et rien ne garantit que les résultats de l'EEP seront atteints. Les réserves minérales actuelles et l'étude de préfaisabilité demeurent en vigueur et valides à la lumière des hypothèses et des paramètres clés employés dans l'EEP.

Les résultats obtenus par Blue Note du programme de forage de 2011 démontrent clairement le potentiel d'accroître les ressources minérales de Croinor à l'est des réserves actuelles, à l'intérieur du bloc actuel de réserves, à l'ouest des réserves actuelles et en profondeur. Le programme de forage de 2011 a également permis d'identifier de la minéralisation aurifère près du contact de l'éponte inférieure entre le dyke de diorite et les volcaniques. Les intersections des sondages effectués sur la Section 750W comprenaient 21,70 g/t Au sur 1,0 mètre et 28,15 g/t d'or sur 1,0 mètre dans le CR-11-395, 9,62 g/t d'or sur 2,5 mètres incluant 17,83 g/t d'or sur 0,8 mètre dans le CR-11-398 et 44,04 g/t d'or sur 0,5 mètre dans le CR-11-400. Les sondages sur la Section 750W sont situés à 50 mètres à l'ouest du développement projeté des réserves actuelles de minerai. Des forages d'extension sur la Section 880W ont recoupé 4,04 g/t d'or sur 1,3 mètre et incluaient 6,88 g/t d'or sur 0,5 mètre, indiquant une continuité de la minéralisation aurifère plus loin vers l'ouest. Le sondage CR-11-408 a été foré sur la Section 750W afin de suivre l'inclinaison du sill de diorite et de tester de nouvelles lentilles aurifères en profondeur. Le sondage a été foré jusqu'à 751 mètres (660 mètres verticaux) et a intercepté plusieurs zones aurifères entre 51 et 654 mètres de profondeur verticale. Les résultats du trou CR-11-408 montrent clairement que la minéralisation de Croinor, tant pour ce qui est du type que de la densité, se prolonge jusqu'à 654 m en profondeur et demeure ouverte dans toutes les directions.

En novembre 2011, Blue Note a annoncé les résultats du programme de forage au diamant totalisant 3 000 m réalisé récemment à Croinor. Le programme de forage visait à étendre les limites des lentilles minéralisées dans la zone des réserves de minerai actuelles afin de permettre une meilleure délimitation aux fins de planification minière. Une minéralisation importante, variant de 1,10 g/t Au à 50,76 g/t Au, a été recoupée dans chaque trou du programme (voir communiqué de presse du 20 octobre 2011). Comme pour les précédents travaux de forage réalisés à proximité des réserves de minerai actuelles, les résultats de ce programme de forage continuent de démontrer la continuité des lentilles minéralisées et la possibilité d'augmenter les réserves à Croinor.

En ce qui concerne l'obtention des permis et les projets d'ingénierie initiés en 2010 en prévision d'une décision de production positive, la Société a reçu le Certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) du gouvernement du Québec pour le projet aurifère Croinor, qui permet le développement de la mine et la production souterraine. L'étude de stabilité du pilier de couronne a été complétée et finalisée en avril 2011. Le plan de remise en état du site a également été complété. Les deux rapports seront déposés auprès du gouvernement du Québec lorsqu'une décision positive visant le début du dénoyage des infrastructures souterraines sera prise.

#### **Personne responsable de l'information technique**

Stéphane Dubois, Ing., vice-président aux opérations, de Blue Note Mining inc., est la personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* a rédigé et approuvé le contenu technique de ce rapport de gestion pour la propriété Croinor 1.

### **PROPRIÉTÉ ROSE TANTALE- LITHIUM**

#### **Description des Propriétés**

La propriété est composée de 439 titres miniers représentant une superficie de 228.51 km<sup>2</sup>. La propriété se retrouve dans le segment nord-est de la Province du Supérieur et à l'intérieur de la ceinture de roche verte d'Eastmain (NTS 33C/1). Boisvert (1989) décrit une variété de lithologies régionales incluant des schistes à biotite, gneiss, basaltes, dacites, quartzites, conglomérats, gabbros, granites et pegmatites. Les lithologies sont généralement bien foliées et orientées de direction sud-est, excepté les granites et pegmatites massifs non foliés. Les propriétés Lac Pivert et Rose sont l'hôte de pegmatites qui apparaissent en lentilles irrégulières, mais généralement continues à l'intérieur des schistes à biotites. Les lentilles de pegmatite peuvent atteindre 60 mètres d'épaisseur et 100 mètres de

longueur. Collectivement elles forment un ensemble de longueurs kilométriques allant jusqu'à 300 mètres d'épaisseur.

Carlson (1962; MRNFQ rapport RP 483) a identifié des pegmatites enrichies en métaux rares dans la région. Des travaux complémentaires par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Québec (le « MRNFQ ») ont mis à jour, en 1961, des indices minéraux appelés Rose et Lac Pivert qui démontreraient un contexte métallogénique similaire à celui de la découverte de Lithium One appelée Cyr Lithium.

L'indice du Lac Pivert (MRNFQ Fiche de Gîte 33C/01-0005) est l'hôte d'une pegmatite contenant 20 % de spodumène (un silicate d'aluminium et lithium), de béryl (un silicate d'aluminium et béryllium) avec des traces de molybdénite (un sulfure de molybdène). Des échantillons choisis ont donné jusqu'à 1,16 % Li (2,5 %  $\text{Li}_2\text{O}$ ) et 74 ppm de Be (MRNFQ, 2001).

L'indice Rose consiste en dykes de pegmatites en échelon et individuellement et d'une épaisseur pouvant atteindre 15 mètres, recoupées de veines de quartz centimétriques. Le spodumène et le lépidolite (un silicate de potassium, aluminium et lithium) peuvent former des lentilles centimétriques allant jusqu'à former localement 40 % des pegmatites (MRNFQ, 2001). On a obtenu des échantillons choisis avec des teneurs allant jusqu'à 0,21 % Li (0,452 %  $\text{Li}_2\text{O}$ ) et 129 ppm de Be.

Les anciens travaux régionaux sur les propriétés Rose et Lac Pivert (Carlson, 1962) ont rapporté des teneurs en métaux rares allant jusqu'à 2,5 %  $\text{Li}_2\text{O}$ , 1,300 ppm Rubidium, 130 ppm Beryllium, 70 ppm Niobium et 50 ppm de Tantale ce qui est typique des pegmatites à albite et spodumène (Cerny, 1991). Ce type de pegmatite est également associé au batholite de Preissac-Lacorne dans la partie sud de l'Abitibi près de Val-d'Or où elle fut l'objet d'une certaine production à la mine Québec Lithium (Boily, 1995; Mulja et al., 1995; Ste-Croix et Doucet, 2001).

Une campagne de forage d'un total de 26 176 mètres a été complétée sur la propriété jusqu'à ce jour. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont disponibles sur le site web de la Société, ainsi que sur Sedar.

En juillet 2011, la Société a publié une nouvelle estimation des ressources complétées par la firme InnovExplo de Val-d'Or. Voir le tableau ci-bas :

	Tonnes (x 1 000)	$\text{Li}_2\text{O}$ équivalent (%)	$\text{Li}_2\text{O}$ (%)	$\text{Ta}_2\text{O}_5$ (ppm)	Rb (ppm)	Cs (ppm)	Be (ppm)	Ga (ppm)
Ressources minérales indiquées	26 500	1,30 %	0,98 %	163	2 343	92	128	66
Ressources minérales inférées	10 700	1,14 %	0,86 %	145	1 418	74	121	61

Les travaux réalisés, lors d'une courte campagne de prospection de 15 jours, ont permis la découverte d'au moins cinq (5) nouvelles zones minéralisées rapportant des valeurs en Tantale allant jusqu'à 806 ppm  $\text{Ta}_2\text{O}_5$  et 2,27 %  $\text{Li}_2\text{O}$  dans des échantillons en éclat. Tous les échantillons ont été prélevés dans des secteurs d'approximativement 10 kilomètres carrés avec une distance entre chacun variant de quelques mètres à quelques kilomètres. (Les échantillons en éclats sont sélectifs de par leur nature et ne peuvent être utilisés comme représentatifs du dépôt). Tous les résultats sont disponibles dans le communiqué de presse du 27 octobre 2011.

De plus, la Société a confié à la firme montréalaise GENIVAR Inc., (« GENIVAR ») la réalisation de l'étude d'impact environnemental (« EIE ») du Projet Rose Tantale-Lithium (« Projet Rose »). Cette étude, qui devrait être terminée d'ici l'été 2012, traitera de toutes les préoccupations et contraintes environnementales anticipées face au Projet Rose de même que des mesures d'atténuation proposées.

---

**Les éléments étudiés lors de l'étude d'impact environnemental incluent :**

- Climat et qualité de l'air;
- Bruit et vibrations;
- Géologie et géomorphologie;
- Hydrogéologie;
- Hydrologie et hydraulique;
- Eau, sédiments, benthos;
- Qualité des sols;
- Végétation;
- Populations terrestres et aviaires;
- Faune terrestre et habitat;
- Faune aquatique, semi-aquatique et habitat;
- Utilisation des terres par les autochtones;
- Socio-économie;
- Archéologie et patrimoine;
- Paysage.

Conformément à son approche locale, GENIVAR propose de faire participer la communauté locale crie durant les activités de terrain.

Le 21 novembre 2011, la Société a reçu les résultats positifs de l'Évaluation Économique Préliminaire (« PEA ») pour son Projet Rose situé sur le territoire de la Baie-James dans le Nord du Québec. Critical Éléments détient la propriété exclusive du Projet Rose. L'étude de PEA a été réalisée par GENIVAR en collaboration avec BUMIGEME et InnovExplo.

Le Projet Rose est situé sur le territoire visé par le Plan Nord où le gouvernement du Québec encourage de façon soutenue la construction de nouvelles infrastructures, ce qui accélère le processus d'obtention des permis et permet l'accès à du financement de projets au cas par cas.

**FAITS SAILLANTS DE L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUE PRÉLIMINAIRE :**

L'analyse financière du Projet Rose est basée sur des prédictions de prix de 260 \$ US/kg (118 \$/lb) pour le Ta<sub>2</sub>O<sub>5</sub> contenu dans le concentré de tantalite et de 6 000 \$ US/t pour le carbonate de lithium (Li<sub>2</sub>CO<sub>3</sub>).

Le taux de rendement interne (« TRI ») du Projet Rose est estimé à 25 % après impôts et la valeur actualisée nette (« VAN ») à 279 millions \$ CA à un taux d'escompte de 8 %. La période de recouvrement est estimée à 4,1 ans. Le TRI avant impôts du Projet Rose est estimé à 33 % et la VAN à 488 millions \$ CA à un taux d'escompte de 8 %.

**VAN EN FONCTION DU TAUX D'ESCOMPTE  
Corporation Éléments Critiques – Projet Rose**

<b>TAUX D'ESCOMPTE</b>	<b>VAN (avant impôts)</b>	<b>VAN (après impôts)</b>
<b>0 %</b>	<b>1 078 611 885 CA\$</b>	<b>665 122 755 CA\$</b>
<b>5,0 %</b>	<b>651 789 479 CA\$</b>	<b>387 145 131 CA\$</b>
<b>8,0 %</b>	<b>488 360 406 CA\$</b>	<b>279 358 227 CA\$</b>
<b>10,0 %</b>	<b>403 744 658 CA\$</b>	<b>223 097 949 CA\$</b>
<b>12,0 %</b>	<b>333 626 451 CA\$</b>	<b>176 175 210 CA\$</b>

L'analyse économique est basée sur une vie de la mine de 17 ans, des coûts en capital de 268.6 millions \$ CA et des coûts d'exploitation de 67,65 \$ CA/tonne de minerai traitée. Les coûts d'immobilisation en cours de production sont estimés à 36.8 millions \$ CA. Ces estimations incluent une contingence de 10 % et assument la parité entre les dollars canadien et américain.

Une analyse de sensibilité a été complétée sur les flux de trésorerie du Projet Rose en appliquant une variation de  $\pm 15\%$  sur le prix des commodités, les coûts en capital, les coûts d'exploitation et le taux de change entre les dollars canadien et américain. Cette analyse démontre que le Projet Rose est très sensible aux fluctuations de prix du carbonate de lithium, mais peu sensible aux variations de prix du concentré de tantalite, aux coûts d'exploitation et aux taux de change entre les dollars canadien et américain.

#### **ESTIMATION DES RESSOURCES MINÉRALES**

Suite à la campagne de forage exhaustive (181 trous de forage) réalisée en 2010-2011 sur la propriété Rose, InnovExplo a mis à jour l'estimation des Ressources Minérales sur la base d'une teneur de coupure de 66 \$/t. L'estimation des Ressources Minérales tient compte de la récupération du lithium et du tantalum ainsi que des cours actuels du marché. Un résumé des Ressources Minérales conformes au Règlement 43-101 pour le gisement Rose Tantalum-Lithium est présenté ci-dessous :

#### **ESTIMATION DES RESSOURCES MINÉRALES – 20 juillet 2011 Corporation Éléments Critiques – Projet Rose**

Ressource Minérale	Tonnes (x 1 000)	Li <sub>2</sub> O équivalent (%)	Li <sub>2</sub> O (%)	Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub> (ppm)	Rb (ppm)	Cs (ppm)	Be (ppm)	Ga (ppm)
Ressource Minérale Indiquée	26 500	1,30 %	0,98 %	163	2 343	92	128	66
Ressource Minérale Présumée	10 700	1,14 %	0,86 %	145	1 418	74	121	61

#### **PEA**

Les paramètres utilisés pour la PEA incluent :

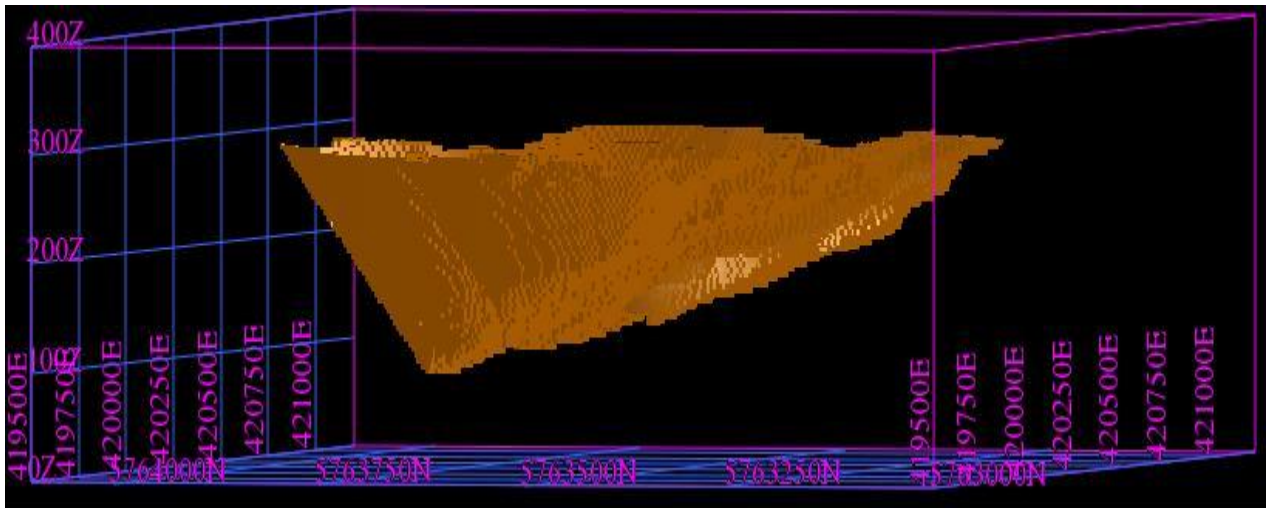
- Fosse à ciel ouvert de 1 500 000 tpa extraites au moyen d'équipements diesel hydrauliques.
- Concentrateur sur le site Rose (concassage, broyage, circuits de flottation) d'une capacité nominale de 4 600 t/j de minerai et une disponibilité de 90 %.
- Usine de bicarbonatation sur le site Rose pour convertir de l'oxyde de lithium (Li<sub>2</sub>O) en carbonate de lithium (Li<sub>2</sub>CO<sub>3</sub>).

#### **EXPLOITATION MINIERE**

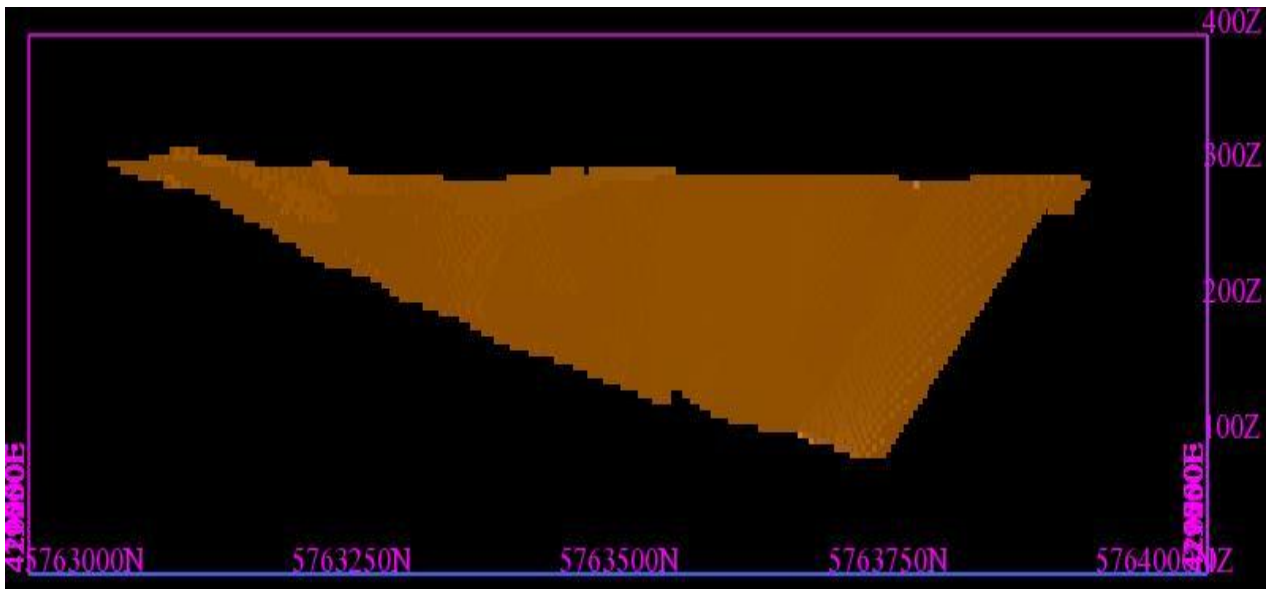
Le dépôt Rose est une structure horizontale et épaisse constituée de plusieurs couches situées près de la surface. Le minerai sera extrait selon un procédé classique de fosse à ciel ouvert jusqu'à une profondeur de 200 m. Le logiciel Whittle, un outil d'optimisation numérique 3D, a été utilisé pour évaluer de nombreux scénarios. Les paramètres utilisés pour optimiser la géométrie de la fosse et maximiser la rentabilité du projet comprenaient un angle de berme de 50°, une configuration à triples bermes, et une pente intégratrice de 50°. Le concept de fosse à ciel ouvert proposé n'a pas pris en considération les résultats des tests géotechniques qui sont en cours de réalisation.

La figure suivante montre une vue isométrique du contour de la fosse à ciel ouvert retenu pour la PEA. La quantité totale de matériel à extraire est estimée à 193 Mt, composés de 24 Mt de minerai, et 169 Mt de stériles, pour un ratio de décapage de 7:1. L'équipement minier comprendra des foreuses fond de trou (DTH) bien adaptées aux travaux de production à grande échelle et capables de forer des trous de 110 à 203 mm de diamètre. Des pelles hydrauliques de 33 tonnes et des rétrocaveuses de 27 tonnes chargeront le minerai et les stériles dans des camions de 150 tonnes. La fosse à ciel proposée aura une longueur d'environ 1,8 km et une largeur approximative de 0,8 km.

## CONTOUR DE LA FOSSE À CIEL OUVERT DU PROJET ROSE TANTALUM-LITHIUM



Vue vers le Sud



Vue vers le Nord



---

Les infrastructures qui seront érigées sur la propriété Rose comprennent des haldes de minerai, de stériles et de mort-terrain, un bassin de résidus miniers, une usine de préparation d'explosifs, des bureaux administratifs, des installations de télécommunications, des ateliers mécaniques, des routes d'accès et de halage ainsi qu'un système de gestion de l'eau.

Sur la base d'une évaluation préliminaire de la masse rocheuse, qui indique que le terrain est compétent, et sur les résultats des tests préliminaires sur le mort-terrain, une approche positive a été adoptée dans la conception des différentes haldes, les infrastructures de gestion des résidus miniers et le plan de fermeture de la mine.

Le plan de mine proposé comprend le drainage de deux petits lacs et la construction d'une digue de retenue sur un troisième plan d'eau.

Des discussions ont été entamées avec Hydro-Québec concernant le déplacement de pylônes électriques qui traversent la propriété Rose.

#### **TRAITEMENT DU MINÉRAI**

Un procédé de flottation standard sera utilisé pour concentrer les minerais de lithium et de tantale en un concentré mixte à haute teneur. La tantalite sera séparée de ce concentré par séparation magnétique à gradient élevé. La fraction non magnétique, contenant le minerai de lithium (spodumène), sera traitée pour produire du carbonate de lithium pur (99,5 %  $\text{Li}_2\text{CO}_3$ ) en utilisant le même procédé industriel employé à la mine Québec Lithium, alors qu'elle faisait partie du groupe minier Sullivan dans les années 1960 et, plus tard optimisé par le Centre de Recherches Minérales (CRM) du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

#### **ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT**

Les campagnes initiales pour la caractérisation du site du projet Rose ont déjà été réalisées. Plusieurs rencontres avec les communautés locales ont déjà eu lieu et d'autres consultations sont prévues.

Exceptionnellement, des résultats préliminaires de l'étude d'impact sur l'environnement étaient disponibles durant la réalisation de la PEA. Cette information a été utilisée pour limiter l'empreinte écologique des infrastructures du projet.

#### **COÛTS D'IMMOBILISATION**

Les coûts d'immobilisation et d'exploitation ont été estimés en dollars canadiens. Une analyse économique a été réalisée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie non actualisés, exprimés en dollars constants avant et après impôts. Les coûts en capital de préproduction pour le Projet Rose sont estimés à 268,6 millions \$ CA et comprennent toutes les infrastructures énumérées aux sections d'exploitation minière et de traitement du présent rapport.

La quantité totale de produits payables est estimée à 1,6 Mkg  $\text{Ta}_2\text{O}_5$  (1,3 Mkg Tantale) et 452 Mkg  $\text{Li}_2\text{CO}_3$  (85 Mkg au lithium). Le tableau suivant présente un résumé des principaux critères applicables au Projet Rose.

## CRITÈRES DU PROJET ROSE

Item	Unité	Quantité
<b>Production incluant la dilution</b>		
Ta-Li minéral (fosse seulement)	tonnes	24 260 534
<b>Teneurs des métaux dilués</b>		
Tantale	ppm	108
Lithium	ppm	4 131
Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	ppm	132
Li <sub>2</sub> O	%	0,89
<b>Récupérations totales anticipées à l'usine</b>		
Tantale	%	50
Lithium	%	84,8
<b>Total des produits ou métaux payables (après traitement)</b>		
Ta <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	'000 kg	1 597
Li <sub>2</sub> CO <sub>3</sub>	'000 kg	452 306
Tantale	'000 kg	1 308
Lithium	'000 kg	84 981
<b>Coûts d'immobilisation durant la préproduction (contingences incluses)</b>		
Préparation du site	'000 CA\$	22 102
Équipements miniers et Développement	'000 CA\$	55 312
Énergie et Coûts indirects	'000 CA\$	62 590
Infrastructures de surface	'000 CA\$	128 581
<b>Coûts d'immobilisation totaux en préproduction</b>	<b>'000 CA\$</b>	<b>268 584</b>
<b>Coûts d'immobilisation en cours de production sur 17 ans</b>	<b>'000 CA\$</b>	<b>36 818</b>

Les revenus générés par la récupération du rubidium (Rb), césium (Cs), béryllium (Be), et gallium (Ga) n'ont pas été pris en compte dans l'estimation des flux de trésorerie du Projet Rose considérés dans la PEA.

### **COÛTS D'EXPLOITATION**

Les coûts d'exploitation sont estimés à 67,65 \$ CA par tonne de minéral traitée et incluent :

- 24,25 \$ CA par tonne de minéral traitée pour les coûts de minage;
- 7,17 \$ CA par tonne de minéral traitée pour les frais généraux et administratifs (G&A);
- 36,23 \$ CA par tonne de minéral traitée pour le traitement du minéral (concentrateur et usine de bicarbonatation).

Une analyse de sensibilité a été complétée sur les flux de trésorerie du Projet Rose en appliquant une variation de  $\pm 15\%$  sur le prix des commodités, les coûts en capital, les coûts d'exploitation et le taux de change entre les dollars canadien et américain. Cette analyse démontre que le Projet Rose est très sensible aux fluctuations de prix du carbonate de lithium, mais peu sensible aux variations de prix du concentré de tantalite, aux coûts d'exploitation et aux taux de change entre les dollars canadien et américain.

Le 17 janvier 2012, la Société a annoncé qu'elle a décidé de procéder immédiatement à l'étude de faisabilité, sans effectuer préalablement d'étude de pré-faisabilité, suite aux résultats positifs obtenus de l'Évaluation Économique Préliminaire (« PEA ») publiée le 21 décembre dernier. La Société est actuellement en appel d'offres pour chacun des secteurs contenus dans l'étude de faisabilité.

Corporation Éléments Critiques a aussi annoncé la nomination de Paul Bonneville, ingénieur minier, à titre de gérant de projet. M. Bonneville sera responsable de la supervision de l'étude de faisabilité sur le Projet Rose de Corporation Éléments Critiques et de la construction et le développement subséquent du projet.

Le 30 janvier 2012, la Société a annoncé qu'elle a embauché AMBUCK et associés pour mener l'étude de faisabilité et le design minier de cette même étude.

---

L'étude du design minier, fait partie intégrante de l'étude de faisabilité qui inclut les items suivants :

- Revue du bloc modèle et importation dans des logiciels d'optimisation. Aussi, l'analyse du modèle minier pour l'évaluation et l'optimisation par minage sous-terrain.
- Actualiser et modéliser le design géotechnique pour la mine à ciel ouvert et sous-terrain. Les recommandations seront utilisées pour les murs de la mine à ciel ouvert et le plan de minage sous-terrain. Les design chambre/seront étudiés et modélisés en 3D en utilisant un modèle élastique 3D pour assister la modélisation des chambres et piliers..
- Prise en charge de l'optimisation de la mine à ciel ouvert, design minier, parc à stérile, parc à résidus, sélection des équipements et calendrier de production.
- Prise en charge du design du développement minier sous-terrain, sélection de la méthode de minage, sélection des équipements et calendrier de développement et de production détaillée.
- Déterminer les infrastructures minières requises pour la mine à ciel ouvert et sous-terrain qui incluent, mais qui ne se limitent pas au : Pompage de l'eau de mine, système transport du minerai, broyage et matériel de chargement, système de ventilation, instrument de maintenance sous-terrain, essence et système de lubrification, instrument de remplissage, concentrateur et plan de carbonate, système de récupération et traitement des eaux, système d'air comprimé et distribution électrique.
- Déterminer les infrastructures de surfaces requises incluant les accès au site minier, bâtiments de service et corridor de transport. Un arrangement général avec plan des différents sites de services de surface.
- Déterminer, en utilisant un tableau des coûts, les coûts de capitaux et d'opération de la mine (précision d'approximativement +/- 10-15 %) sur une base annuelle. Les coûts seront basés sur des soumissions fournies par des fournisseurs pour tous les items majeurs.
- Déterminer les coûts d'opération des différents services miniers basés sur le calendrier de développement et de production.
- Estimation des charges électriques pour les installations minières de surfaces et souterraines. Le système de distribution de l'énergie sera aussi évalué en parallèle.
- Déterminer les coûts de capitaux pour les infrastructures de surfaces, en conjonction avec le personnel de Critical Éléments et les autres consultants de l'étude des infrastructures de surface.
- Préparer le mouvement de trésorerie complet.
- Préparer les sections de minage et le rapport de faisabilité.

#### **COORDINATION DE L'ÉTUDE**

M. Malcolm Buck d'AMBUCK et Associés agira aussi comme coordonnateur de projet pour l'ensemble du projet. Il agira en support à M. Paul Bonneville pour s'assurer que tous les aspects de l'étude de faisabilité sont complétés et que le rapport est préparé en accord avec le Règlement 43-101, de manière à le déposer auprès des autorités réglementaires appropriées.

Le 28 février 2012, la Société a mandaté SECOR pour effectuer une analyse stratégique liée à l'implantation de l'usine de deuxième transformation. SECOR travaillera de concert avec l'équipe de direction de Critical Éléments afin de déterminer les facteurs clés de succès et le cadre optimal d'opération de l'usine.

---

Le 18 avril 2012, la Société a confié à GENIVAR un mandat portant sur une étude de faisabilité pour les infrastructures de surface qui seraient requises pour l'exploitation de la mine Rose. Cette étude portera sur l'ingénierie des infrastructures de surface ainsi que les estimations par catégorie, incluant une compilation budgétaire.

Les principales infrastructures qui feront l'objet de ce mandat sont : la préparation du site, les bâtiments, l'alimentation électrique, les systèmes de communication et systèmes informatiques, l'alimentation d'eau industrielle et d'eau potable, le traitement des eaux usées et le système septique, le transport des résidus de l'usine au parc à résidus et la recirculation de l'eau de traitement, les haldes à stérile et à mort terrain, l'entrepôt de carburant diesel, d'essence, des huiles et du charbon, l'entrepôt d'explosif,; ainsi que la gestion des huiles usées et autres produits toxiques usés. L'étude inclura également la préparation d'un plan de fermeture et d'une estimation des émissions de carbone relative à ce projet minier.

Le 25 avril 2012, la Société annonce une mise à jour sur les travaux effectués dans le but de produire du carbonate de lithium à partir du concentré provenant du dépôt Rose.

Les travaux effectués à partir des concentrés de spodumène du dépôt Rose permettent jusqu'à maintenant une récupération de 91 % lors de la transformation en carbonate de lithium. On croit que les tests futurs devraient permettre d'augmenter la récupération à près de 94 %.

Une emphase particulière a été portée pour produire du carbonate de lithium de haute pureté afin de rencontrer les spécifications requises lors de la production de batteries. Du carbonate de lithium de haute pureté a été facilement produit jusqu'à maintenant avec une pureté de 99,9 %  $\text{Li}_2\text{CO}_3$ . La majorité des impuretés usuellement rencontrées dans le carbonate de lithium provenant des salars où la méthode traditionnelle à l'acide sulfurique (magnésium, calcium, sodium, potassium) sont à une teneur de moins de 10 ppm pour Rose. Nous n'entrevoions aucune difficulté majeure pour produire un carbonate de lithium de pureté plus élevée. Pour mériter l'appellation « battery-grade », le carbonate de lithium produit doit avoir une pureté minimale de 99,5 %.

Les travaux de récupération du tantale continuent de progresser. Au total, la récupération obtenue par flottation, séparation magnétique de haute intensité et gravité permet une récupération de 60 %, 10 % supérieurs à celui du PEA d'origine. Des travaux supplémentaires sont en cours afin de produire de l'oxyde de tantale pur à partir du concentré provenant du dépôt Rose.

La minéralogie du dépôt Rose est très homogène. Néanmoins, les tests de flottation primaire du spodumène se poursuivent pour la caractérisation de variabilité (s'il y en a) incluant les tests de broyage à partir de composites provenant de tous les secteurs du dépôt.

Une usine pilote de flottation va être mise en fonction afin de produire une grande quantité de concentré de spodumène et ainsi compléter les tests sur la production de carbonate de lithium de haute pureté ainsi que sur l'oxyde de tantale. Ces travaux sont requis pour constituer une liste détaillée des caractéristiques techniques des équipements nécessaires à une future production, tel que requis pour l'étude de faisabilité.

Le 30 août 2012, la Société a annoncé les résultats de l'étude de localisation de l'usine de carbonate de lithium menée par la firme SECOR de Montréal. L'étude de localisation confirme le site Rose comme site le plus favorable pour l'implantation de son usine de deuxième transformation afin de produire du carbonate de lithium. L'étude complète sera disponible dans le rapport d'étude de faisabilité lorsque celle-ci sera complétée. Critical Éléments termine actuellement une étude de faisabilité pour la construction d'une mine, d'un concentrateur pour l'alimentation d'une usine de deuxième transformation qui produira du carbonate de lithium destiné principalement à la fabrication de batteries pour véhicules électriques, ainsi que pour le marché des réseaux de stockage d'énergie (énergie électrique, éolienne, solaire et hydraulique). SECOR a été mandaté par Critical Éléments afin de réaliser une étude de localisation pour sa future usine de carbonate de lithium dans le cadre de son projet minier Rose. Il s'agissait, plus particulièrement, de déterminer si le site Rose représentait la meilleure option de localisation pour l'usine de deuxième transformation en carbonate de lithium.

---

Le 12 novembre 2012, la Société a annoncé la signature d'une entente de pré-développement (« PDA ») avec Le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), l'Administration régionale crie, la Nation crie d'Eastmain portant sur le développement des activités de la Société sur le dépôt Tantale- Lithium Rose situé à la Baie-James, Québec.

Par le biais de cette entente, les parties ont convenu de promouvoir une relation de coopération et de respect mutuel portant sur l'exploration et les activités de pré-développement de la Société par rapport au projet. Corporation Éléments Critiques s'est engagé à assurer un traitement préférentiel aux entreprises crie dans l'octroi de certains contrats pour l'approvisionnement en biens et services.. Les Cris ont convenu de soutenir le projet et de coopérer avec la Société dans la préparation de toutes les études requises sur l'évaluation d'impacts sociaux et environnementaux pour toutes les composantes du projet. Les Cris se sont également engagés à déployer les efforts nécessaires afin que le projet chemine à travers le processus d'évaluation environnementale et sociale prévue à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et, si les préoccupations sociales et environnementales sont adéquatement traitées, d'aider Corporation Éléments Critiques dans l'obtention des permis gouvernementaux requis.

Finalement, les parties ont convenu de continuer leurs discussions afin de bâtir et signer une entente sur les répercussions et les avantages quant au projet minier Tantale- Lithium Rose.

#### **Personne responsable de l'information technique**

Jean-Sébastien Lavallée (OGQ # 773), géologue, actionnaire, président et chef de la direction de la Société et personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* a rédigé et approuvé le contenu technique de la propriété Rose Tantale-Lithium du présent rapport de gestion.

#### **PROPRIÉTÉS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE**

Les propriétés Terres Rares de la Colombie-Britannique sont composées de 50 titres miniers représentant une superficie de 235,68 km<sup>2</sup> divisés en 7 blocs différents nommés comme suit : Trident, Kin, Hiren, IRC, Claire, Landmark et Munroe. Ces propriétés sont localisées dans la partie sud-est de la Colombie-Britannique, le long de ce qui est nommé la ceinture des terres rares des montagnes Rocheuses. La majeure partie de ces propriétés est composée de syénite à néphéline.

La Société a reçu, d'Aeroquest, les données préliminaires d'un levé magnétique aéroporté et radiométrique qu'elle a complété sur ses propriétés Hiren, Trident, Kin et IRC.

Un programme d'exploration consistant à recueillir des échantillons de sédiments de ruisseaux sur les propriétés Kin, Trident et Hiren a été complété. Le programme d'échantillonnage de sédiments de ruisseau s'est très bien déroulé avec une densité moyenne d'échantillons de 1,6 échantillon par kilomètre carré, résultant en un total de 312 échantillons de sédiments de ruisseau. Un appareil XRF portatif a été utilisé afin d'analyser les échantillons de sédiments, ce qui a grandement aidé à déterminer l'orientation des champs de traverses de la campagne.

Les traverses sur la propriété Kin ont révélé de nouvelles découvertes significatives de minéralisation in situ. La minéralisation est sous forme de molybdénite, de colombite ou allanite et de phosphate associée à un granite aplitique, une syénite et des veines de quartz. La plupart de ces systèmes minéralisés sont associés aux anomalies radiométriques de Thorium, avec des caractéristiques très similaires à la minéralisation observée dans les échantillons de blocs rocheux d'ÉTR à haute teneur recueillie en 2010, qui ont retourné jusqu'à 5,26 % TREO et 2,7 % Nb<sub>2</sub>O<sub>5</sub>. Des sills similaires d'une largeur de plus de 5 mètres renfermant de la molybdénite ont également été découverts cette saison sur la propriété Trident.

Le 13 février 2012, la Société a annoncé les résultats de sa campagne d'exploration de 2011 menée sur ses propriétés de Terres Rares en Colombie-Britannique. La campagne d'exploration de 650 000 \$ comprenait des levés radiométriques et magnétiques aéroportés des propriétés Trident-Kin, Hiren et IRC, des levés géochimiques assistés par hélicoptère de sédiments de ruisseaux des propriétés

Trident-Kin, Hiren et Munroe, suivis par des programmes de prospection, de cartographie de la région et d'échantillonnage des roches sur les propriétés Trident-Kin, Hiren et IRC.

Les résultats de la propriété Trident-Kin sont très encourageants en raison de la découverte d'une nouvelle minéralisation in situ suivant la découverte en 2010 d'échantillons de blocs rocheux d'ETR à haute teneur qui ont retourné jusqu'à 5,26 % TREO et 2,7 % Nb<sub>2</sub>O<sub>5</sub> (voir le communiqué de presse daté du 15 décembre 2010). La campagne d'exploration de 2011 a permis de beaucoup mieux évaluer les dimensions de la syénite de la montagne Trident, de 15 km linéaires à plus de 25 km à travers les propriétés adjacentes Trident et Kin. Les sills de syénite, dont l'épaisseur varie de 5 à 300 mètres, ont un potentiel économique associé d'éléments de Terres Rares (« ETR »), de Niobium (Nb) et de Molybdène (Mo). Les résultats d'analyses de 2011, couvrant 1,5 km linéaires de la trace de syénite de la propriété Trident, plus 3,5 autres km linéaires de syénite de la propriété Kin, sont très encourageants.

Parmi les 23 échantillons de roche recueillis le long de la trace de 1,5 km de la zone située dans la propriété Trident, les meilleurs valeurs retournées (de différents échantillons) étaient 5,93 % TREO, 0,246 % Nb<sub>2</sub>O<sub>5</sub> et >2 000 ppm Mo. Une proportion de 22 % des 23 échantillons a retourné plus de 1,0 % TREO et quatre échantillons ont retourné plus de 0,1 % Nb<sub>2</sub>O<sub>5</sub>. La répartition des échantillons couvrait un large secteur (700 m x 700 m) comportant d'importantes zones en aval-pendage (en descente) dont la prospection reste à effectuer.

À la propriété Kin, nous avons recueilli 43 échantillons de roche au total (y compris 23 échantillons en rainure) dans la direction Amy-Carmen de syénite quartzique, qui couvre environ 1 km en étendue longitudinale. Les résultats ont retourné jusqu'à 8,66 % TREO, 3,02 % Nb<sub>2</sub>O<sub>5</sub> et 62 900 ppm Mo. Une proportion de 45 % des 43 échantillons a retourné plus de 0,5 % TREO, les 11 échantillons les plus riches retournant tous plus de 1,0 % TREO. Une proportion de 53 % des 43 échantillons a retourné plus de 0,1 % Nb<sub>2</sub>O<sub>5</sub>. La direction Amy-Carmen présente d'autres éléments intéressants, notamment des valeurs allant jusqu'à 0,12 % HREO Y, 166 g/t Ag, 181 g/t Ta et 1 417 ppm Pb. Dans la région des échantillons en rainure Amy-Carmen, le plissement serré des strates a entraîné une répétition des plis des sills de syénite et créé un empilement de syénite minéralisée d'une largeur d'environ 250 M. Le tableau ci-après fournit les valeurs retournées par des échantillons en rainure représentatifs de cette zone.

<b>Rainure 1: MKKNR016 à MKKNR029, sur ~10m</b>			
	<b>%TREO</b>	<b>% Nb<sub>2</sub>O<sub>5</sub></b>	<b>PPM Mo</b>
Min.	0,015	0,023	11
Max.	0,874	0,627	853
Moyenne	<b>0,296</b>	<b>0,171</b>	<b>214</b>
n	14	14	14
<b>Rainure 2: MKKNR030 à MKKNR033, sur 4 m</b>			
	<b>%TREO</b>	<b>% Nb<sub>2</sub>O<sub>5</sub></b>	<b>PPM Mo</b>
Min.	0,143	0,046	15,2
Max.	1,675	0,434	62 900
Moyenne	<b>1,014</b>	<b>0,156</b>	<b>26 613</b>
n	4	4	4
<b>Rainure 4: MKKNR036 à MKKNR041, sur 4 m</b>			
	<b>%TREO</b>	<b>% Nb<sub>2</sub>O<sub>5</sub></b>	<b>PPM Mo</b>
Min.	0,009	0,005	7,2
Max.	3,163	1,774	200
Moyenne	<b>0,793</b>	<b>0,674</b>	<b>114</b>
n	5	5	5

Une seconde zone parallèle de syénite minéralisée, de veines de quartz et d'altérations associées se trouve à environ 500 m au sud de la direction Amy-Carmen. Cette zone parallèle, surnommée « Carmen », comprend une large zone (~250 mètres de largeur) d'anomalie radiométrique élevé. Les résultats des 9 échantillons recueillis latéralement sur un 1 km de cette zone ont retourné jusqu'à 12,63 % TREO, 4,97 % Nb, 16,4 ppm Mo et 0,50 % HREO Y. Les travaux de 2011 ont permis la

découverte de minéralisation très importante d'ETR, de Niobium et de Molybdène établie sur une longueur en direction de 5 km. La minéralisation connue se situe à l'intérieur d'une séquence d'intrusions alcalines de 25 kilomètres de longueur très prometteuse et encore sous-explorée

#### Personne responsable de l'information technique

Jean-Sébastien Lavallée (OGQ # 773), géologue, actionnaire, président et chef de la direction de la Société et personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* a rédigé et approuvé le contenu technique des propriétés de la Colombie-Britannique du présent rapport de gestion.

#### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Il est à prévoir que les résultats d'exploitation trimestriels seront tributaires, dans un avenir prévisible, de plusieurs facteurs, y compris le calendrier des travaux d'exploration et aussi selon l'importance et l'augmentation des dépenses liées à nos efforts en matière de développement de la Société. En raison de ces variations, Critical Éléments croit que les comparaisons d'une période à l'autre de ses résultats d'exploitation ne donnent pas une idée claire et précise du rendement futur de la Société.

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour la période de trois mois close le 30 novembre 2012. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées des états financiers intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes indiquées.

#### FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	30 novembre (3 mois)	
	2012	2011
Revenus	686 \$	5 059 \$
Frais généraux d'administration	45 071 \$	93 529 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	29 393 \$	23 812 \$
Honoraires professionnels et de consultants	300 378 \$	139 579 \$
Rémunération et paiements fondés sur des actions	- \$	11 977 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	2 325 \$	2 365 \$
Impôts de la partie XII.6	- \$	(10) \$
Perte sur taux de change	596 \$	(6) \$
Résultat avant impôts	(377 077) \$	(266 187) \$
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers différés	102 475 \$	(80 316) \$
Perte globale totale pour la période	(274 602) \$	(346 503) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	232 623 \$	1 761 205 \$

#### Revenus

Les revenus pour la période de trois mois close le 30 novembre 2012 se chiffrent à 686 \$ (5 059 \$ en 2011) et représentent des revenus d'intérêts. De par son statut de société d'exploration minérale, Critical Éléments ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital social.

#### Frais généraux d'administration

Les frais généraux d'administration pour la période de trois mois close le 30 novembre 2012 sont composés principalement par des frais d'occupation, de déplacements, de représentation, frais de bureau ainsi que les frais de renouvellement des claims de la Société. La variation à la baisse provient principalement des frais de claims, de la charge locative et des frais de déplacement.

## Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour la période de trois mois close le 30 novembre 2012 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. La variation par rapport à la période précédente est principalement due à l'augmentation des dépenses attribuables à l'information fournie aux actionnaires. Une augmentation de 5 581 \$ a été constatée.

## Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de trois mois close le 30 novembre 2012 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, de vérification, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation à la hausse est de 160 799 \$ par rapport à la période précédente. Cette variation provient d'une diminution de 30 000 \$ des frais de relations aux investisseurs et d'une augmentation de 190 799 \$ des frais de développement des affaires et des honoraires de consultants et des honoraires professionnels.

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont dérivées des états financiers non audités de Critical Éléments pour chacun des trimestres suivants :

en milliers de \$ sauf données par action	30 nov. 2012	août 31 2012	mai 31 2012	29 fév. 2012	30 nov. 2011	31 août 2011	31 mai 2011	28 fév. 2011	30 nov. 2010
Revenus	-	2	4	9	5	11	7	3	3
Résultat net	275	144	(754)	(431)	(347)	(64)	814	354	1 343
Perte nette de base et diluée par action	0,00 \$	0,00 \$	(0,01) \$	(0,00) \$	(0,00) \$	(0,00) \$	0,01 \$	0,00 \$	0,02 \$

## SITUATION FINANCIÈRE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 30 novembre 2012 s'élevaient à 232 623 \$ comparativement à 1 761 205 \$ au 30 novembre 2011. Il est de l'intention de l'équipe de direction d'assurer l'apport additionnel de financement sous forme d'équité afin de continuer de supporter le développement des actifs d'exploration et d'évaluation actuels et futurs.

Voici le détail des placements effectués par Critical Éléments et l'emploi qu'elle prévoit en faire.

Date	Financement		Objectifs commerciaux	
Mars 2011	Actions ordinaires	1 624 200 \$	Fonds de roulement et dépenses d'exploration	

Pour la prochaine année, la Société a budgété 940 000 \$ pour les frais d'administration. La direction estime que, outre sa capacité de continuer à recueillir du financement par l'émission d'actions dans le futur, elle sera capable de maintenir le statut de ses obligations courantes d'exploration et de conserver ses propriétés en bonne condition pour les 12 prochains mois. L'exploration avancée de certains des actifs d'exploration et d'évaluation nécessitera des ressources financières additionnelles substantielles. Il n'y a aucune assurance que de tels financements seront disponibles lorsque requis, ou sous des conditions qui seront favorables à Critical Éléments. La Société peut aussi choisir de procéder à l'exploration et au développement des actifs d'exploration et d'évaluation par l'entremise de coentreprises.



---

## FLUX DE TRÉSORERIE

	30 novembre (3 mois)	
	2012	2011
Activités opérationnelles	(480 318) \$	(102 415) \$
Activités d'investissement	917 \$	(360 609) \$
	<u>(479 401) \$</u>	<u>(463 024) \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	232 623 \$	1 761 205 \$

Durant la période de trois mois close le 30 novembre 2012, les fonds utilisés pour les activités opérationnelles ont surtout servi à assurer une bonne gestion et à promouvoir la Société.

### OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### Engagements avec un membre du conseil d'administration

A) En mars 2011, la Société a retenu les services de Relations publiques Paradox (« Paradox ») pour s'occuper des relations avec les investisseurs. Paradox se concentre sur le développement et l'expansion des communications de la Société avec la communauté financière à travers un programme complet de relations avec les investisseurs. Les services fournis comprennent le marketing à la communauté financière, un service courriel entrant, l'utilisation d'une base de données exclusive à Paradox, l'organisation de réunions et de présentations et les appels de service au nom de la Société. L'entente est prévue pour une durée de 24 mois et des honoraires mensuels ont été fixés à 7 000 \$. De plus, Paradox a reçu 450 000 options d'achat d'actions permettant l'acquisition d'autant d'actions ordinaires de la Société à un prix de 0,30 \$ par action pour une période de 2 ans.

#### Autres engagements

B) En février 2009, la Société a signé une entente de coentreprise avec la société publique Ressources X-Ore inc. (« X-Ore »), une filiale de Blue Note Mining inc., dans laquelle les intérêts de chacun étaient établis à 50 %. L'entreprise visait la réalisation de travaux d'exploration et de mise en valeur et s'il y a lieu, de mise en exploitation d'une mine sur la propriété Croinor 1.

En juillet 2010, la Société et Blue Note Mining inc. ont conclu une entente visant l'acquisition par X-Ore, de la totalité de la participation de Critical Elements dans le projet aurifère Croinor de même que de la totalité de sa participation de 71 % dans la propriété Matchi-Manitou.

En vertu de cette entente et compte tenu des prolongations, la Société a reçu des sommes en espèces totalisant 205 000 \$. L'entente initialement prévoyait que la Société recevrait des sommes en espèces totalisant 2 350 000 \$ et 17 500 000 actions de Blue Note Mining inc.

Depuis la signature, l'entente initiale a fait l'objet de diverses prolongations portant ainsi la date prévue de clôture de l'opération au 31 mai 2012. Comme la transaction n'a pas eu lieu à cette date, les bénéfices, coûts, dépenses, responsabilités, obligations et risques sont à nouveau partagés entre les parties en proportion de leur intérêt respectif avec prise d'effet depuis le 1<sup>er</sup> juin 2012.

C) En novembre 2009, la Société a signé une entente d'entreprise en coparticipation avec la société publique Ressources Brionor inc. (en sa qualité de successeur des droits et obligations de Ressources minières Normabec Ltée sur la propriété Matchi-Manitou). Selon cette entente, les deux sociétés forment une coentreprise en coparticipation afin d'effectuer des travaux d'exploration et de mise en valeur et s'il y a lieu, de mise en exploitation d'une mine sur la propriété Matchi-Manitou. Critical Elements détient un intérêt de 71 % dans cette propriété. Depuis l'exercice clos le 31 août 2011, aucun travail d'exploration et d'évaluation n'a été effectué dans le cadre de l'entente de coparticipation.

D) En décembre 2010, la Société a signé une entente d'option pour acquérir un intérêt de 100 % dans les propriétés minières Kin, Trident, IRC, Munroe, Hiren, Claire et Lindmark en Colombie-Britannique. En vertu de cette entente, la Société a versé une somme en espèce de 125 000 \$ et émit 3 000 000 d'actions. Pour respecter son engagement, la Société a émis 1 000 000 d'actions additionnelles en janvier 2013.

En vertu de cette entente, les vendeurs bénéficient d'une redevance de 2 % du produit net de fonderie NSR sur les propriétés, dont la moitié (1 %) pourra être rachetée par Critical Elements en contrepartie du paiement d'un montant de 1 000 000 \$ et l'autre moitié (1 %) pourra être rachetée pour un montant de 5 000 000 \$.

E) En juin 2011, la Société a signé une convention de location, pour des espaces de bureau à Montréal, venant à échéance en juin 2014. Les loyers minimaux futurs totalisent 99 310 \$ et comprennent les versements suivants pour les 2 prochains exercices; 2013 : 54 169 \$; 2014 : 45 141 \$.

#### REDEVANCES SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

PROPRIÉTÉS	REDEVANCES		PRÉCISION
	Nom	Pourcentage	
Croinor 1	Successions de Fred D. Corcoran et Denis R. Agar	7,5 % chacun	du profit net découlant de la production commerciale sur 92 claims dont 7 500 \$ est payable à chacun des bénéficiaires en septembre de chaque année à titre d'avance sur les redevances
	Canadian Spooner Resources Inc.	5 %	des revenus nets de production sur 97 claims payable seulement après récupération de toutes les dépenses effectuées
Rose Tantale-Lithium	Jean-Sébastien Lavallée	37,5 %	2 % de NSR dont 1 % pourrait être racheté pour la somme de 1 000 000 \$
	Jean-Raymond Lavallée	37,5 %	
	Fiducie familiale St-Georges	25 %	
Matchi-Manitou	Soquem	100 %	1 % NSR
Kin, Trident, IRC, Munroe, Hiren, Claire et Lindmark	Zimtu Capital Corp.	50 %	2% de NSR dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$ et le 2e 1 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$
	Cathro Resources Corp.	25 %	
	Cazador Resources Ltd	25 %	
Weres, Seigneurie, Sophie, Reine, J6L1, Lac Sevigny-NE, Gatineau et Melasse	Gemme Manicouagan	50 %	1,5 % de NSR dont 0,75 % pourrait être racheté par la Société pour 500 000 \$ et le 2e 0,75 % pourra également être racheté pour 5 000 000 \$
	Mario Bourque	25 %	
	Guy Barrette	25 %	

---

## OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### Transactions avec les principaux dirigeants

Au cours de la période, la Société a encouru 9 061 \$ (13 451 \$ en 2011) en honoraires professionnels et de consultants et 337 \$ de frais généraux d'administration (3 589 \$ en 2011) auprès du chef des opérations financières. En relation avec ces transactions, la Société a un montant de 5 000 \$ à payer au 30 novembre 2012.

Au cours de la période, la Société a encouru des frais reliés aux actifs d'exploration et d'évaluation pour un montant de 4 320 \$ (189 026 \$ en 2011), des frais généraux d'administration de 92 968 \$ (54 676 \$ en 2011) et des frais de claims (inclus dans les frais généraux d'administration) auprès de la société Consul-Teck Exploration inc., une société contrôlée par le président et chef de la direction de la Société. En relation avec ces transactions, la Société a un montant de 286 028 \$ à payer au 30 novembre 2012.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

### Transactions avec les membres du conseil d'administration

Au cours de la période, la Société a encouru des honoraires professionnels et de consultants pour un montant de 61 686 \$ (nil en 2011) auprès de la société Cansource International Enterprise, une société contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, aucun solde n'est à payer au 30 novembre 2012.

Au cours de la période, la Société a encouru des honoraires professionnels et de consultants pour un montant de 21 000 \$ (nil en 2011) auprès de la société Relations publiques Paradox, une société contrôlée par un administrateur de la Société. En relation avec ces transactions, la Société a un montant de 21 000 \$ à payer au 30 novembre 2012.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

## PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés par la direction de la société conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et conformément à IAS 34 « *Information financière intermédiaire* ».

Les états financiers résumés intermédiaires ne comportent pas toutes les informations et notes requises aux fins des états financiers annuels audités. Les méthodes comptables utilisées sont les mêmes que celles employées aux fins des états financiers audités pour l'exercice clos du 31 août 2012, préparés conformément aux IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Par conséquent, ces états financiers résumés intermédiaires non audités et les notes y afférentes devraient être lus en parallèle avec les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 août 2012.

---

## Présentation des états financiers et monnaie fonctionnelle

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS. La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société sont le dollar canadien, puisqu'ils représentent la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

### Conversion de devises

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de la période. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans le résultat opérationnel de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat ou en capitaux propres.

### Coentreprise

La participation de la Société dans une coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

### Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 35 % sur les dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec. Puisque la propriété Rose Tantalum-Lithium se situe dans le Grand Nord, ce crédit représente 38,75 % des dépenses admissibles réalisées sur ladite propriété. De plus, la Société a droit à un crédit d'impôts miniers équivalent à 15,67 % de 50 % des dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources.

Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et à condition que la Société soit raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit d'impôts miniers sont comptabilisés en réduction des frais d'exploration et d'évaluation.

### Encaisse réservée à l'exploration et à l'évaluation

L'encaisse réservée à l'exploration et à l'évaluation représente le produit de financement public non dépensé. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer l'encaisse à l'exploration et à l'évaluation de propriétés minières. Au 30 novembre 2012, la Société avait dépensé toutes les sommes réservées à l'exploration et à l'évaluation.

### Actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées au développement sont inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

---

Tous les coûts associés à l'acquisition de biens et aux activités d'exploration et d'évaluation sont capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités d'exploration et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production (frais d'extraction), et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable; et
- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses d'exploration et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement et amortis selon la méthode des unités de production. Les actifs d'exploration et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée.

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs d'exploration et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif d'exploration et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs d'exploration et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-après :

Matériel informatique	40 %
Mobilier de bureau	20 %

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation, sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état de la perte nette et de la perte globale.

---

## **Instruments financiers**

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN ») et autres passifs. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

### *Placements détenus jusqu'à leur échéance*

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

### *Disponibles à la vente*

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif désigné comme étant disponible à la vente.

### *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

### *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)*

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. La Société n'a aucun actif financier à la JVBRN.

### *Autres passifs*

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer et les obligations liées à la mise hors service d'actifs sont classés comme autres passifs.

### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à leur échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

---

## Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

## Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Celle-ci est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Au 30 novembre 2012 et au 30 novembre 2011, il n'y a aucune provision comptabilisée à l'état de la situation financière.

## Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

### *Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres*

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

## Actions accréditatives

Les IFRS ne traitent pas expressément du traitement comptable des actions accréditatives et de leurs incidences fiscales. La Société a adopté le point de vue exprimé par le Groupe de travail sur les IFRS dans le secteur minier mis sur pied par l'Institut Canadien des Comptables Professionnels Agréés et l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs.

La Société considère qu'une émission d'actions accréditatives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditatives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale de ces dépenses. Le passif d'impôts différés résultant des dépenses renoncées relativement aux actions accréditatives peut être réduit par la comptabilisation d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés.

---

### **Juste valeur des bons de souscription**

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

### **Frais d'émission d'actions**

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

### **Perte de base par action et diluée**

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

### **Constatation des revenus**

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

La Société constate ses autres revenus lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

### **Conventions d'options sur des propriétés minières**

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat).

### **Redevances sur les produits nets de fonderie**

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante.

### **Impôts sur le résultat et impôts différés**

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront



---

au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfiques imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société réestime les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

### **Informations sectorielles**

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

### **Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs**

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

### **Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation**

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations. Pour les actifs d'exploration et d'évaluation, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique, d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans la zone spécifique ne sont pas prévues au budget, l'exploration et l'évaluation n'ont pas mené à la découverte de réserves économiquement rentables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique ou encore la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation. S'il existe un indice qu'un tel actif ait pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations sont modifiées au moment où de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels en matière de dépréciation ou de reprise de perte de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société.

### **Provisions et passifs éventuels**

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte.

---

Plusieurs de ces facteurs sont source d'incertitude quant aux estimations. Au 30 novembre 2012 et au 30 novembre 2011, les passifs éventuels de la Société concernent les impacts environnementaux et les actions accréditives.

#### Paiement fondé sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations et des jugements significatifs visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option. Les jugements significatifs effectués par la direction de la Société concernent l'établissement du pourcentage de la volatilité et la méthode d'évaluation utilisée.

#### Impôts sur le résultat et impôts différés

Dans la comptabilisation et l'évaluation des impôts différés, la direction se doit d'exercer son jugement en relation avec l'interprétation des lois pratiquement en vigueur, le taux d'impôt utilisé pour l'établissement des montants, les conditions économiques et commerciales ainsi que de la structure corporative et fiscale prévue afin de déterminer quels pourraient être les impacts sur les revenus imposables des périodes futures. La direction a posé des jugements significatifs en ce qui a trait à la mesure où il est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou d'une partie des éléments d'actifs d'impôts différés.

#### ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES

Le président et chef de la direction et le chef des finances ont signé les attestations de base officielles pour émetteurs émergents, tel que requis par le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, confirmant l'examen, l'absence d'information fausse ou trompeuse et l'image fidèle des documents intermédiaires déposés.

Le président et chef de la direction et le chef des finances ont confirmé avoir examiné les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion intermédiaire (collectivement, les « **documents intermédiaires** ») de la Société pour la période de trois mois close le 30 novembre 2012.

Le président et chef de la direction et le chef des opérations financières ont confirmé qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, les documents intermédiaires ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents intermédiaires.

Le président et chef de la direction et le chef des finances ont confirmé qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, que les états financiers intermédiaires et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents intermédiaires donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture des périodes présentées dans ses documents intermédiaires, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour ces périodes.

## AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les informations financières du tableau suivant sont tirées des états financiers intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes indiquées.

### ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	30 novembre	
	2012	2011
Solde au début	<u>14 550 507 \$</u>	<u>12 921 295 \$</u>
Ajouter :		
Forage	-	75 289
Étude de pré faisabilité et d'impact	625	463 770
Étude de faisabilité	(6 809)	-
Levé aéroporté	-	41 400
Supervision	-	33 149
Géologie et géophysique	-	245 302
Analyses	947	-
Frais généraux d'exploration	<u>4 320</u>	<u>5 320</u>
	<u>(917)</u>	<u>864 230</u>
Solde avant diminution	<u>14 549 590</u>	<u>13 785 525</u>
Droits miniers et crédits d'impôt	-	109 924
Dépréciation	-	30 000
	<u>-</u>	<u>139 924</u>
Solde à la fin	<u>14 549 590 \$</u>	<u>13 645 601 \$</u>

### COMPOSANTES IMPORTANTES

	30 novembre		
	2012	2011	2010
<b>États du résultat global</b>			
Honoraires professionnels et de consultants	300 378 \$	139 579 \$	164 103 \$
Rémunération et paiements fondés sur des actions	- \$	11 977 \$	35 523 \$
<b>États de la situation financière</b>			
Actifs d'exploration et d'évaluation	14 549 590 \$	13 645 601 \$	8 910 602 \$

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers non audités.

#### DIVULGATION DES TITRES EN CIRCULATION (au 22 janvier 2013)

Actions en circulation :	111 761 372
Options en circulation :	6 650 000
Prix de levée moyen :	0,25 \$

Date d'échéance	Nombre d'actions	Prix d'exercice
		\$
Avril 2013	450 000	0,30
Janvier 2014	1 000 000	0,24
Avril 2014	200 000	0,15
Octobre 2014	300 000	0,15
Mars 2015	400 000	0,40
Décembre 2015	100 000	0,32
Décembre 2015	400 000	0,335
Mars 2016	2 250 000	0,30
Janvier 2017	1 550 000	0,15
	<u>6 650 000</u>	

#### RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est sujette à une variété de risques, dont certains sont exposés ci-dessous. Si l'un des risques suivants se matérialise, les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société pourraient en être grandement affectés défavorablement.

**Risques inhérents aux activités d'exploration minière.** L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont ultimement développées en mines productrices. Des formations inhabituelles ou imprévues, des feux, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre appropriée sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autre dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur du minerai et les fluctuations dans le prix du minerai produit. Il n'y a aucune installation souterraine ou de surface sur les propriétés minières de la Société, ni aucun gisement connu de capacité commerciale. Tout programme réalisé sur une propriété de la Société constituerait une recherche exploratoire de minerai.

**Titres de propriété.** Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces propriétés sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires.

**Permis et licences.** Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

**Prix des métaux.** Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs

---

hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

**Compétition.** L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilités techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

**Règlements environnementaux.** Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncées de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulterait en pollution de l'environnement. Cette législation peut résulter en l'imposition d'amendes et pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus rigoureuses. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, officiers et employés. Le coût de conformité aux changements ou règles gouvernementales a le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

**Conflits d'intérêts.** Certains administrateurs ou administrateurs proposés de la Société sont aussi administrateurs, officiers ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et en bon père de famille au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

**Stade de développement.** Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucune d'entre elles n'a un gisement prouvé de minerai. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement, et dans le futur, il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement.

**Conditions de l'industrie.** Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses d'impôts, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

**Risques non assurés.** Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

**Financement futur.** La finalisation de futurs programmes peut requérir l'obtention de financement additionnel, ce qui peut diluer les intérêts des actionnaires actuels.

---

**Employés clés.** La direction de la Société repose sur quelques officiers clés et membres du conseil d'administration, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

**Agence des Douanes et du Revenu du Canada.** Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada.